



LETTRE D'INFORMATION AUX HABITANTS N°1/2021

Chères Albarédiennes, Chers Albarédiens,

Après une année 2020 où nous sommes restés solidaires face à la crise sanitaire, je vous adresse tous mes vœux les plus sincères pour cette nouvelle année.

Que 2021 soit pour vous et vos proches une année pleine de bonheur, de réussite et surtout de santé. Qu'elle soit aussi une année apaisée, une année de relance et d'optimisme.

Nombre de manifestations et d'événements dans cette période de l'année qui tissent le lien social ont dû être annulés ou reportés. Nous les retrouverons, espérons-le, dès 2021.

Malheureusement les semaines à venir seront encore marquées par les difficultés.

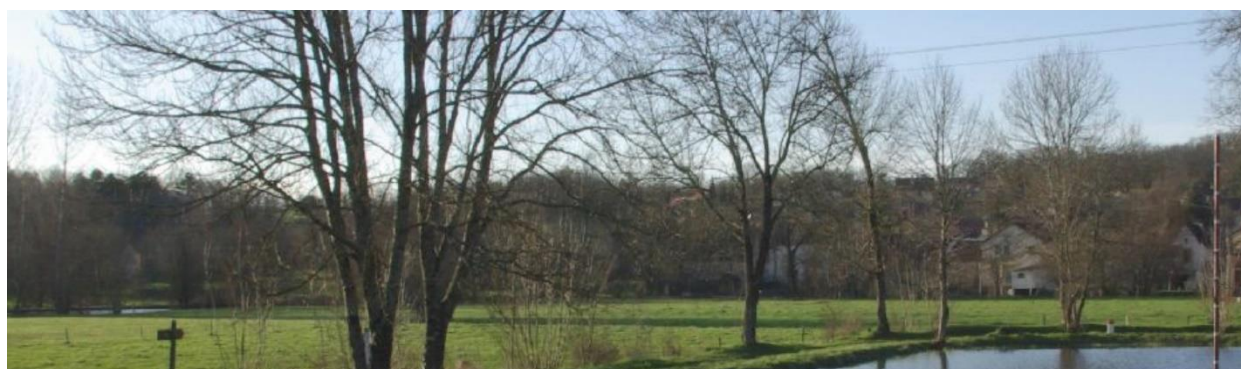
En 2021, il nous faudra continuer de répondre à la crise. Si nous avons dû parer à l'urgence l'année dernière, cette année l'enjeu est celui de la vaccination, considérée comme un axe essentiel de la lutte contre l'épidémie de Covid-19. Gratuite et non obligatoire, la vaccination du plus grand nombre permettra une protection tant individuelle que collective et réduira significativement les formes graves et la mortalité due au virus. Couplé avec les mesures barrières, le vaccin contribue à maîtriser l'impact de l'épidémie sur le long terme.

La pandémie et le confinement ont imposé d'agir différemment. Mais vous trouverez l'ensemble des élus et des agents de la commune à vos côtés. Je ne souhaite pas attendre que les gens soient en difficulté mais aller vers eux avant qu'ils n'y basculent.

Malgré ce contexte, nous gardons le cap des projets structurants.

J'ai espoir en l'avenir. Je souhaite que nous puissions à nouveau avoir la joie de profiter pleinement de notre belle commune, sans contraintes et de retrouver toutes les activités sociales, ensemble. Je vous souhaite à nouveau une **belle et heureuse année 2021 à toutes et à tous.**

Très cordialement
Votre maire
Francis CIPIERRE



Informations pratiques

Campagne de vaccination en Dordogne

La campagne de vaccination contre la Covid19 a débuté le 7 janvier 2021 en Dordogne par les personnes résidentes en EHPAD et en USLD et les professionnels de santé de plus de 50 ans ou ayant une pathologie de comorbidité.

Depuis le 18 janvier, des centres de vaccinations ont ouvert aux personnes âgées **de plus de 75 ans** ne résidant pas en EHPAD. D'ores et déjà les centres de vaccination de Périgueux, Bergerac et Sarlat sont opérationnels. Les centres de Nontron et Ribérac le seront la semaine prochaine. Le Centre de Saint-Yrieix (CH) est également ouvert (05 55 08 75 20).

La vaccination se fera uniquement sur rendez-vous par téléphone ou via une plateforme en ligne. Attention, compte tenu d'un très grand nombre de demandes, le centre de Périgueux a suspendu les prises de rendez-vous et il faudra s'armer de patience. Vos coordonnées sont enregistrées et le centre vous rappellera quand des créneaux seront disponibles.

Centre de vaccination	Adresse	Ouverture	Prise de rendez-vous
CH Périgueux	14 rue Victoria 24000 Périgueux	du lundi au vendredi de 9h30 à 17h	Numéro :05 53 45 31 33 Plateforme : https://www.doctolib.fr/hopital-public/perigueux/vaccination-covid
CH Samuel Pozzi Bergerac	9 Boulevard du Professeur Albert Calmette 24100 Bergerac	du lundi au vendredi de 9h00 à 16h30	Numéro : 05 53 63 89 99 Plateforme : adresse communiquée jeudi 14 janvier
CH Sarlat	Locaux du Service de Santé au travail. Le Pouget Rue Jean Leclair 24200 Sarlat-la-Canéda	du lundi au vendredi de 9h à 17h	Numéro :05 53 31 76 94 Plateforme : adresse communiquée jeudi 14 janvier

Pour les centres de vaccination de Nontron et Ribérac, les lieux, les plages horaires et les coordonnées pour les prises de rendez-vous seront communiqués jeudi 14 janvier.

Les mesures en place à partir du 16 janvier

Un couvre-feu de 18h à 6h a été activé sur l'ensemble du territoire métropolitain, à partir du samedi 16 janvier. Son objectif est de limiter les rassemblements durant lesquels les mesures barrières sont moins bien appliquées et où le virus circule rapidement tout en limitant l'impact sur l'économie déjà mise à rude épreuve par l'épidémie. Les établissements autorisés à ouvrir ne pourront plus accueillir de public après 18h. Les sorties et déplacements sans attestations dérogatoires seront interdits de 18h à 6h, sous peine d'une amende de 135 € et jusqu'à 3750 € en cas de récidive.

Les mesures d'aides pour les entreprises

La note de la CCILAP sur les mesures d'urgence et de soutien à destination des entreprises a été mise à jour au 05/01/2021 et est disponible à la Mairie.

Ça s'est passé au Conseil

Conseil extraordinaire du 8 janvier 2021

- Travaux du Multiple rural. Cinq entreprises ont été retenues pour le gros-œuvre toilettes handicapées, les huisseries Alu et PVC, l'électricité, l'isolation et les finitions des toilettes ainsi que l'isolation des combles. Le montant des travaux s'élève à 42 K€ht, ceux-ci ont débuté le 11 janvier et devraient s'achever pour une ouverture le 1^{er} Avril 2021.
- Colis des anciens : la distribution des colis a été prévue le samedi 16 Janvier 2021. 89 foyers ont été concernées par ces colis.
- Débat PLUI : le projet de PLUI est actuellement à l'étape du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) c'est un document essentiel qui permet de définir les orientations générales des politiques d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques. La surface constructible actuelle sera réduite de 50 % sur le territoire intercommunal. La commune sera par conséquent impactée par ce changement.
- Questions diverses : Une campagne d'élagage va être réalisée aux abords du chemin du Paradis, la route du Faureau et de la route de l'étang. L'objectif étant de protéger les réseaux aériens routiers. Un courrier d'information sera envoyé aux propriétaires des parcelles concernées.
- Une bâche incendie a été installée au Grand Vignaud, celle-ci répond aux obligations faites aux communes dans le cadre de la défense incendie des habitations.

Retour en images

Cadeaux de Noël aux enfants de la commune

Cette année, le père Noël n'a pas pris ses quartiers au Foyer Rural pour récompenser les enfants sages, c'est lui qui est allé au-devant des enfants afin de respecter les consignes sanitaires.

Longue barbe blanche, vêtu de son traditionnel habit rouge bordé de blanc, le jovial Père Noël a visité les maisons des enfants méritants. Et ils l'étaient tous !



Une distribution de colis aux aînés a été effectuée le 16 janvier par la Municipalité.

Cela a été l'occasion de contacts toujours chaleureux et utiles. Ce fut également la possibilité d'un recensement sur le terrain des personnes en besoin d'aide pour prendre des rendez-vous et organiser les déplacements pour se faire vacciner.

Adressage

L'adressage des voies communales permet de répondre à plusieurs objectifs :

- La Rapidité d'intervention des services d'urgence,
- L'efficacité de l'acheminement du courrier, des colis
- L'optimisation des services notamment pour le déploiement réseaux (Eau, télécoms, fibre...)
- La navigation GPS
- Le service des impôts.

Le Conseil municipal du 18 septembre 2020 a confirmé 55 dénominations de voies :

- Deux avenues (de La Résistance et Jacques-Herman)
- Huit routes (de Brive, de La Gondie, de l'Étang, de Tourtoirac, du Bost-Noir, du Combillou, du Faureau)
- Treize rues (de la Fontaine, de l'Église, de Saint-Pantaly, des Farges, du 19 mars 1962, du Bois-de-Leyraudie, du Gué, du Lavoir, du Maine, du Palou, du Professeur Jean-Faurel, du Prunier)
- Dix chemins (de La Borderie, de Liaou, des Châtaigniers, des Figuiers, des Fours-à-Chaux, des Noyers, des Peupliers, des Pierres, du Paradis, du Randonneur)
- Dix-sept impasses (d'Aiguemortes, de la Brasserie, de la Source, de l'Église, de l'Étang, de Montplaisir, des Chalets, des Champs, des Chaussières, des Martigues, des Noisetiers, des Perrières, des Près, de Veyrieras, de Vieilleignes, du Civadeau, du Commerce)
- Deux places (du 11 Novembre, de l'Église)
- Un passage (Maurice-Menut), une ruelle (de La Mare), un sentier (du Moulin).

Les avez-vous tout bien repérées ? Sinon, c'est promis nous préparons une carte.

Vie des commissions

La commission travaux s'est réunie le 18 janvier, l'objectif de cette réunion était d'étudier les travaux et montants à proposer en conseil municipal pour le vote du budget 2021. Ceux-ci concernent la voirie, les logements et bâtiments communaux, le multiple rural et la défense incendie. La priorité de la commission étant l'amélioration des logements afin de diminuer des dépenses énergétiques.

Vie locale

En novembre dernier, l'association Raméal Péri'Vert a organisé la pose du bois raméal fragmenté (BRF) au pied des fruitiers municipaux. Les enfants ont été d'une efficacité redoutable ! Ils ont eu une explication des bénéfices de l'apport de BRF: 80% d'arrosage en moins, humus reconstitué grâce au déchetage de la micro faune et des boulettes fécales, pas besoin d'engrais et de désherbant. Merci à Nathaël et Charlie ainsi qu'aux mamans.



Vie des associations

Le Comité des fêtes de Saint-Martial-d'Albarède prévoit une fête des cultures le samedi 1^{er} mai 2021 avec, en fin de journée, une reprogrammation du concert Nougajazz à 20h 30 ... si les conditions sanitaires le permettent. Pour adhérer ou prendre contact cdfalbardien@gmail.com .

Bona annada e bona santat !

